

**Point 8.1 de l'ordre du jour : Mise en œuvre du programme des dirigeants du Pacifique -  
notamment la Stratégie 2050**

**Objet du document**

1. Faire le point sur la contribution du PROE aux efforts coordonnés du CORP pour mettre en œuvre le programme des dirigeants du Pacifique.
2. Informer les Membres de l'approbation de la Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu de la part des Dirigeants lors de la 51<sup>e</sup> réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique ainsi que des activités en cours pour la mise en œuvre de cette stratégie.
3. Obtenir l'approbation du PROE de la Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu.

**Contexte**

4. La 51<sup>e</sup> réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique a été organisée du 11 au 14 juillet 2022 à Suva (Fidji) par le gouvernement fidjien, président du forum. Cette rencontre était la première en présentiel depuis le début de la pandémie de COVID-19.
5. Parmi les décisions clés des dirigeants à retenir :
  - a. La validation des recommandations de la réunion des dirigeantes du Forum des îles du Pacifique pour la redynamisation de la déclaration des dirigeants du Pacifique sur l'égalité des sexes.
  - b. Ils ont noté que la région, dans un contexte géopolitique plus large, est toujours une sphère d'intérêts hautement contestée et qu'il est important de rester unis.
  - c. L'adoption de la Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu en tant que priorité commune pour faire évoluer le régionalisme océanien, en mettant l'accent sur le fait que l'élaboration d'un plan de mise en œuvre sera nécessaire, en adéquation avec une architecture régionale adaptée.
  - d. Ils sont convenus d'élargir la révision de l'architecture régionale en tenant compte : (i) du contexte politique ; (ii) des processus, systèmes et mécanismes institutionnels ; (iii) des mécanismes de gouvernance ; et (iv) des engagements et partenariats.
  - e. Ils ont reconnu la mobilisation des agences du CORP pour renforcer la cohérence et une coordination efficace, notamment leur soutien à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre et de suivi complet pour la Stratégie 2050.
  - f. Ils ont constaté avec inquiétude que la mobilisation des ressources est fragmentée et qu'une forte concurrence quant à l'affectation des financements restent des défis majeurs pour la réalisation de la Stratégie 2050.
  - g. Ils ont déclaré que la région du Pacifique est confrontée à une crise climatique et ont réaffirmé que les changements climatiques demeurent la plus grande menace pour un Pacifique bleu, soulignant l'urgence de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré en réduisant rapidement, profondément et durablement les émissions de gaz à effet de serre.

- h. Ils se sont engagés à travailler en collaboration avec la présidence désignée de la CdP27 pour la prochaine conférence afin de veiller à ce qu'elle débouche sur des résultats ambitieux qui reflètent le besoin urgent d'intensifier la mobilisation et la mise en œuvre de mesures visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré au-dessus du niveau pré-industriel, d'accroître les efforts des pays industrialisés Parties à la Convention en doublant au minimum leurs provisions financières collectives dédiées au climat pour que les pays en développement Parties à la Convention s'adaptent aux niveaux de 2019 d'ici 2025 ; à faire avancer les travaux sur le lien océan-climat et à montrer des progrès significatifs en ce qui concerne les délibérations sur le nouvel objectif financier collectif quantifié pour le climat, le Dialogue de Glasgow sur les accords de financement pour prévenir, réduire et traiter les pertes et dommages ainsi que la mise en œuvre du réseau de Santiago pour pertes et dommages associés aux changements climatiques.
- i. Ils ont réaffirmé leur soutien aux missions du Forum des îles du Pacifique à l'étranger dans leur engagement proactif auprès de la communauté internationale afin d'aider la région à plaider pour des exigences plus fortes en matière de lutte contre les changements climatiques. Les dirigeants ont soutenu le travail des Défenseurs politiques du climat visant à renforcer la mobilisation stratégique des pays insulaires pour la CdP27, notamment en nommant un nouveau défenseur de l'équité des sexes et de l'inclusion sociale.
- j. Ils ont reconnu les nombreuses répercussions des changements et des catastrophes climatiques ainsi que la menace que cela représente pour les habitants de la région et l'indépendance des pays des îles du Pacifique.
- k. Ils ont félicité le Vanuatu pour son initiative visant à répondre à une sollicitation de l'Assemblée générale de l'ONU pour un avis consultatif auprès de la Cour internationale de Justice afin d'éclaircir les conséquences juridiques des changements climatiques, soulignant l'urgence de la menace qu'ils représentent et le besoin d'appliquer rapidement des mesures mondiales en la matière et de mettre en œuvre l'Accord de Paris.
- l. Ils ont demandé à l'Assemblée générale d'adopter une résolution invitant la Cour internationale de Justice de donner un avis consultatif sur les obligations des états au titre du droit international de protéger les droits des générations présentes et futures contre les effets néfastes des changements climatiques.
- m. Ils ont noté que les dirigeants des PEI ont réaffirmé l'importance stratégique de se regrouper entre eux ainsi que le rôle essentiel qu'est le leur pour avertir le monde des menaces existentielles que constitue la crise climatique.
- n. Ils ont invité d'autres états et régions à soutenir officiellement la *Déclaration sur la préservation des zones maritimes face à l'élévation du niveau de la mer causée par les changements climatiques* de 2021, notamment par l'adoption de pratiques similaires afin de créer des normes mondiales dans ce domaine.
- o. Ils ont réitéré leurs vives inquiétudes quant aux menaces que représenterait le démantèlement de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi au Japon.
- p. Ils ont noté les progrès dans le traitement des répercussions actuelles des essais nucléaires par l'entremise du groupe de travail du CORP sur les questions liées à l'héritage nucléaire dans l'océan Pacifique ainsi que les accords pour un examen indépendant préliminaire sur la contamination nucléaire en Océanie, notamment du site d'essais nucléaires, le « Dôme Runit » sur l'île Runit, dans l'archipel des îles Marshall.
- q. Ils ont encouragé les Membres à maintenir leurs efforts pour rester pionniers en matière de gestion des pêches du thon, de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et de protection des avantages durables issus des ressources en thon.

Notamment en reconnaissant qu'une pêche socialement durable qui intègre les valeurs du Pacifique est aussi importante que de garantir une pêche biologiquement et économiquement durable.

- r. Ils ont encouragé tous les membres du forum de l'OMC à collaborer à la conclusion du dernier pilier des négociations en matière de subventions à la pêche contribuant à la surcapacité et à la surpêche afin de protéger la pérennité des stocks halieutiques et d'octroyer un traitement spécial et différencié approprié aux pays en développement et moins avancés.
- s. Ils ont félicité et affirmé leur soutien au gouvernement de Nioué quant à son initiative pour un crédit dédié à la conservation de l'océan comme mécanisme de financement durable, tout en soulignant les difficultés d'accès au financement de l'action climatique.
- t. Ils ont donné leur accord pour que les Îles Cook accueillent la 52<sup>e</sup> Conférence du Forum des dirigeants des îles du Pacifique en 2023, puis le Royaume du Tonga en 2024 et les Îles Salomon en 2025.

Veillez consulter les documents DT .8.1/Att.1 et DT .8.1/Att.2

### **Rapport annuel du CORP pour l'année 2021**

- 6. Le rapport annuel 2021 du CORP pour les dirigeants du Forum des îles du Pacifique reprend les activités du CORP de février 2021 à avril 2022 afin de partager les décisions prises par les dirigeants lors de la retraite spéciale des dirigeants du Forum des îles du Pacifique qui a eu lieu en février 2021 et du 51<sup>e</sup> Forum des îles du Pacifique organisé virtuellement en août 2021.
- 7. En vertu des décisions des dirigeants du Forum, le CORP a collaboré avec le PROE dans le cadre des dix domaines thématiques notés dans le rapport, qui, pour le PROE sont nommément : Stratégie du Continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050 et révision de l'architecture régionale ; changements climatiques et résilience aux catastrophes ; océans durables et sensibilisation internationale ; questions nucléaires ; pêche régionale ; développement durable ; technologies de l'information et des communications ; mécanisme régional de lutte contre les déversements d'hydrocarbures ; pollution par les plastiques. Consulter le DT.8.1/Att.3.

### **Stratégie 2050 pour le continent du Pacifique bleu**

**Vision** : En tant que dirigeants océaniques, notre vision pour une région du Pacifique résiliente est celle d'une « région de paix, d'harmonie, de sécurité, de cohésion sociale et de prospérité, qui garantisse à tous les Océaniques une vie libre, saine et fructueuse ».

**Voies stratégiques** : Gouvernance, inclusion et équité, éducation, recherche et technologie, résilience et bien-être ainsi que partenariat et coopération.

**Domaines thématiques** : Leadership politique et régionalisme ; développement axé sur les personnes ; paix et sécurité ; ressources et développement économique ; changements climatiques et catastrophes ; océans et environnement ; technologie et connectivité

- 8. Le PROE a soutenu le développement de la Stratégie 2050 en transmettant des données et des conseils issus d'un groupe de travail interne constitué d'experts techniques pour étayer le processus et rester impliqué dans la mise en œuvre de cette stratégie, en particulier pour les domaines thématiques suivants : les changements climatiques et les catastrophes, les océans et l'environnement.

9. Le PROE a veillé à ce que les données fournies pour le processus de développement de la Stratégie 2050 soient complémentaires au travail existant du PROE et utilisera en conséquence des ressources existantes ayant la priorité dans le cadre du Plan stratégique 2017-2026. La Stratégie 2050 dans le cadre des thèmes pertinents s'accorde en substance avec les objectifs du PROE.
10. Comme demandé par la co-présidence du sous-comité FOC sur la Stratégie 2050 pour un continent Pacifique bleu, le PROE a transmis une lettre de soutien pour cette stratégie au Secrétariat général du forum des îles du Pacifique. Consulter le DT.8.1/Att.4.
11. Le PROE, en fonction de l'approbation des Membres, souhaite soutenir le processus du CORP avec le développement du plan de mise en œuvre complète et de suivi de la Stratégie 2050 ainsi que l'examen de l'architecture régionale. Cela définira en détail les actions collectives requises pour répondre aux niveaux d'exigence de chaque domaine thématique afin de soutenir la réalisation de la vision à l'horizon 2050.

### **Orientations pour l'engagement du PROE dans l'application de la Stratégie 2050.**

12. Dans le processus de développement de la Stratégie 2050, le PROE a transmis une lettre officielle au Secrétariat général en date du 19 avril 2022 qui incluait un « inventaire des domaines soutenus par le PROE pour la Stratégie 2050 ». Cet inventaire peut continuer à orienter l'engagement actuel du PROE auprès du CORP et d'autres parties pour la formulation des plans de mise en œuvre et de suivi ainsi que pour l'examen de l'architecture régionale. Consulter les documents DT.8.1/Att.5 et DT.8.1/Att.6
13. Le PROE aura également un rôle de premier plan dans les domaines thématiques suivants : changements climatiques et catastrophes ainsi que océan et environnement. Le PROE a mis en exergue le fait que la plupart des données sur les cadres de mise en œuvre et sur l'architecture régionale existent déjà dans les cadres du PROE. Le PROE aura également un rôle de soutien à l'égard d'autres domaines thématiques, notamment le développement axé sur les personnes, qui inclue la question du genre.
14. Le PROE n'a pas cessé de soulever le besoin de renforcer la coordination avec le CORP au niveau technique en convoquant à nouveau et consolidant les groupes de travail du CORP. Cela est essentiel pour une coordination et mise en œuvre efficace de la Stratégie 2050.

### **Recommandations**

15. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :
  - 1) **prendre note** du rapport annuel 2021 du CORP aux dirigeants du forum des îles du Pacifique ;
  - 2) **prendre note** de la validation de la Stratégie 2050 pour un continent Pacifique bleu par la 51<sup>e</sup> réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique à Suva, Fidji ; et
  - 3) **approuver** la Stratégie 2050 pour un continent Pacifique bleu ainsi que l'engagement actuelle du PROE dans la mise en œuvre des décisions des dirigeants, y compris l'application de la Stratégie 2050.

---

jeudi 28 juillet 2022